

TP CHARPENTIER BOIS

Le titre professionnel charpentier bois se compose de quatre activités types, chaque activité type comportant les compétences nécessaires à sa réalisation :

- Façonner des pièces de charpente bois de manière traditionnelle
- Fabriquer en atelier des sous-ensembles structuraux bois de façon semi-industrielle ou par lots
- Préparer, distribuer et implanter les moyens et ouvrages pour un chantier de construction bois
- Monter une structure bois

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

INFORMATIONS CLÉS :

Durée de la formation : 8 mois

Accessible après : 3ème

Nature du diplôme : Titre professionnel du Ministère chargé de l'Emploi

LES DÉBOUCHÉS

la formation TP Charpentier bois vous permet de postuler à des postes comme Charpentier/ère, Constructeur/trice bois

LES ÉTABLISSEMENTS

18 établissements sur toute la France

3 établissements en formation initiale

14 établissements en formation continue

9 établissements en formation apprentissage

8 établissements en formation professionnalisation



metiers-foret-bois.org
s'orienter, se former, s'épanouir

© www.metiers-foret-bois.org